

CONSEIL DE QUARTIER ST MARTIN
Réunion du 28 avril 2015

1) Validation du compte-rendu de la dernière réunion.

Les membres du Conseil de Quartier valident le compte-rendu de la réunion du 17 mars dernier.

2) Choix d'un ou d'une secrétaire de séance.

Isabelle GRAND-MORCEL se propose pour tenir ce rôle.

3) Intervention de Monsieur le Maire

Une augmentation de la taxe foncière de l'ordre de 13 % a été votée au budget. Une perte de 800 000 euros est enregistrée pour cette année, car la dotation de l'état a diminué.

Monsieur Le Maire se fixe comme objectif de ne pas augmenter les impôts en 2016, toutefois il reste à trouver des solutions et à mener une réflexion pour compenser la perte de cette dotation (départs en retraite non remplacés, mutualisation de certains services entre Cognac et Grand Cognac). Monsieur Le Maire propose la mise en place d'un Comité d'Acteurs Locaux composé des Conseillers de Quartiers et d'acteurs locaux (association, acteurs économiques, sociaux). Ainsi trois membres de chaque Conseil de Quartier (dont le correspondant de quartier) participeront à l'élaboration du budget municipal. Monsieur Le Maire se réserve le droit de choisir les personnes au cas où le nombre de volontaires serait supérieur à deux. Une première réunion sera organisée courant juin.

Les volontaires doivent s'inscrire lors de la prochaine réunion du Conseil de Quartier auprès du service Démocratie Locale.

Le montant octroyé aux conseils de quartier pour les projets 2015 s'élève à 25 000 euros dont 5 000 euros fléchés sur des projets de voirie.

4) Présentation du concours de jardins et balcons fleuris

Intervention de Maryline Ferreira et de Jeremy Chollet.

A l'initiative du Conseil de quartier Centre-Ville/ Gare, un concours « des jardins et façades fleuris » est organisé. Les personnes intéressées peuvent retirer un bulletin d'inscription auprès des commerçants, en mairie et doivent le retourner au service démocratie locale à la mairie. Il est également possible de s'inscrire sur le site de la ville : www.ville-cognac.fr

Il est proposé aux Conseillers de Quartiers de communiquer l'information auprès des riverains et des commerçants.

Le jury sera constitué d'un représentant par Conseil de Quartiers, d'un technicien des espaces verts, et d'un ou d'une élus. Jocelyne TESSERON s'était proposée à la réunion précédente pour faire partie du jury. La qualité de floraison, la diversité des espaces fleuris et la propreté constituent les critères observés par le jury.

Une date du passage du jury reste à confirmer: date proposée le 15 juillet 2015.

Les lauréats seront récompensés de lots constitués : d'un diplôme, livre et d'une compositions de plantes,

arbustes et rosiers.

Il est rappelé que la ville de Cognac est signataire de la charte « terre saine », les participants s'engagent donc à ne pas utiliser d'engrais chimiques.

Le Maire précise que ce concours de Jardins fleuris a déjà existé sur Cognac mais relancé par les Conseils de Quartier, il prend tout son sens.

5) Présentation de l'expérimentation de la collecte des déchets ménagers à Cognac

Intervention de Simon CLAVURIER, élu délégué en charge des déchets.

Une étude va être menée pour faire un état des lieux de la collecte des ordures ménagères sur Cognac.

En effet, il est important d'analyser la production de déchets par rue et par quartier de manière précise pour mieux collecter.

Cette expérimentation nécessite la pose de puce sur chaque poubelle, qui sera repérée par le camion. Ainsi, des statistiques seront produites concernant le nombre de levées par quartier.

Une conseillère de Quartier signale que le problème de la production de déchets vient des grandes surfaces avec le problème du suremballage.

Simon CLAVURIER précise que cette question n'est pas du rôle de la municipalité. Elle n'a pas de marge de manœuvre sur la production des déchets, en revanche, elle travaille sur la sensibilisation notamment auprès des scolaires.

Il ne sera plus possible de collecter les sacs. Seuls les bacs seront ramassés. Il est rappelé que les ripeurs ne doivent pas récupérer les poubelles au sol. Ils doivent utiliser le monte poubelle de la benne. Le camion ne doit pas effectuer de marche arrière.

Concernant la collecte de verre , il est rappelé que le ramassage se fait en porte à porte; Cognac reste une des rares villes en France où cette collecte est effectuée de cette manière. Ceci a un coût notamment au niveau du carburant dépensé par le camion (250L Gazole par tournée). A compter du mois de Juillet, le ramassage se fera une fois par mois. 20 points d'apport volontaire supplémentaires vont être installés sur la commune.

Concernant les logements collectifs, il est signalé que c'est au propriétaire de mettre à la disposition des habitants un équipement adéquat.

Avec l'ouverture du centre de tri de Mornac, Simon CLAVURIER évoque la possibilité d'étendre les consignes de tri concernant les plastiques. Début 2016, il sera peut-être possible de déposer les certains emballages plastiques (type barquette alimentaire) dans la poubelle jaune.

Simon CLAVURIER incite les personnes intéressées à visiter le centre de traitement des déchets de Saint Sever. Ce site collecte les ordures ménagères et les déchets verts.

6) Point sur les projets en cours

- City stade : Le mobilier urbain a été commandé, il se compose d'une table, trois bancs et de 2 poubelles. Cet investissement n'impactera pas le budget du conseil de quartier de 2015. Sur le site de l'ancien city stade, le dessin des marelles sera réalisé en juin. Les marquages des routes sont prioritaires.

- Budget du Conseil de Quartier : Place de la Croix Saint Martin et du square de l'Eglise, les aménagements ont coûté 21081,76€ en 2014. 4 916,81 euros ont été reportés sur le budget 2015 pour ces deux aménagements (pose de panneaux signalétiques et mobilier urbain). 2015 : Achat et pose d'une gouttière pour la toiture du square de l'église estimé à 1 000 euros et installation de deux panneaux pour indiquer la maison de quartier 530,28 euros.
- Projet 2015 : le groupe de travail fait part de ces remarques au sujet du lavoir : il propose de réaliser un grand nettoyage, de contrôler la toiture, de fleurir le site, de voir pour un système d'éclairage, et la pose d'un panneau sur l'historique du lavoir. Il évoque également le fait de condamner les toilettes et mettre une sculpture à l'intérieur du bâtiment. Aménagement de mobilier urbain, trois bancs dont un banc en pierre.

Une réunion avec Vincent BRETAGNOLLE sur le site va être organisée. Michèle LEONARD propose de remettre de la documentation sur ce site à l'animateur du Label Ville d'Art et d'Histoire.

- Fête du quartier : le 21 août 2015 sur le site de Paul Bert
Pêche à la ligne, visite guidée du lavoir par Michèle LEONARD, pique-nique partagé, participation du comité Saint Martin pour un stand de restauration rapide et retraite aux flambeaux. Faire un point sur la fourniture de bougies
La chorale « Les amis de Boala » ne pourront pas assurer de prestation musicale car ils ne sont pas disponibles à cette date.
Le DJ présent en 2013 et 2014 est réservé et animera la soirée.
Pas de réponse du vélo manège à la demande de devis.
Pour la mise en œuvre de la pêche à la ligne, il est signalé qu'un groupe déjà constitué se réunira pour effectuer les paquets cadeaux et préparer les canes à pêche, toute personne souhaitant participer sera la bienvenue.

7) Informations et questions diverses:

- L'inauguration du square de l'église Saint Martin est prévu le Samedi 6 Juin à 11h en présence de Monsieur Le Maire. Il est proposé que les membres du Conseil de Quartier réalisent des gourmandises. Une invitation sera faite aux autres Conseillers de Quartier ainsi que dans le mag de la ville.
- La fête des voisins a lieu le 29 Mai. Si une autorisation d'occupation du domaine public est nécessaire il faut en avertir la mairie.
- Quand est ce qu'il faut commander le sapin de Noël ?

Nouveaux signalements :

- Signalement d'une habitante du quartier : au niveau du 18 rue du Docteur Calmet, un camion se gare régulièrement sur les espaces verts.
- Boulevard Oscar Planat : Les poids lourds empruntent régulièrement cette rue, bloquent la circulation et abîment les terre-plein.

La prochaine réunion du Conseil de Quartier aura lieu le Mardi 26 mai 2015 à 19 heures

Les Conseillers de Quartier présents à la réunion propose de se retrouver
autour d'un verre lors de cette prochaine réunion.

Membres du Conseil de Quartier présents:

M. Dominique ARRAMY, Mme Bernadette BENAITEAU, Mme Bernadette DELPECH, Mme Viviane ESCALIER, Mme Jacqueline FORT, Mme Marianne GANTIER, Mme Sandra GELLE, Mme Isabelle GRAND-MORCEL, M. Albert GUET, M.Christian LACROIX, Mme Eliane LARGEAU, Mme Michèle LEONARD, M. Didier LOMBARD, Mme Evelyne PAGE ; M.Philippe ROY, Mme Katia VALEGEAS.

Membres du Conseil de quartier excusés:

M. Philippe CLAUDE ; M. Christian COATES, M. Didier LOMBARD ; Mme Jocelyne TESSERON

Participaient également:

M. Michel GOURINCHAS (Maire de Cognac)
M. Olivier TOUBOUL (conseiller délégué à la démocratie locale)
M.Jonathan MUNOZ (Directeur du cabinet du Maire)
M.Simon CLAUVIER (Conseiller délégué en charge des déchets)
M. Marilyne FERREIRA (Elue référente du quartier Centre-Ville / Gare)
M.Jeremy CHOLLET (Conseiller de Quartier Centre-Ville/ Gare)
Mme Véronique CLEMENCEA (Elue référente de quartier)
Mme Perrine MILLET (service agenda 21 et démocratie locale)